

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 20 juin 2024

Que justice soit rendue à Pinar Selek pour que cesse cet acharnement qui dure depuis plus d'un quart de siècle.

Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur ainsi que les membres de la communauté Universitaire réaffirment leur soutien à l'enseignante-chercheuse Pinar Selek



Crédit photo A. Macarri – Université Côte d'Azur

Université Côte d'Azur réaffirme son soutien fort et entier à Pinar Selek, sociologue et écrivaine, maîtresse de conférences à Université Côte d'Azur, à la suite de la sentence de la Cour suprême de Turquie la condamnant à la prison à perpétuité avec enfermement immédiat assorti d'un mandat d'arrêt international pour avoir prétendument commis l'attentat du marché aux épices d'Istanbul en 1998.

A la suite de sa condamnation par la justice de son pays pour avoir prétendument commis l'attentat du marché aux épices d'Istanbul en 1998, Pinar Selek bénéficie de l'asile politique demandé à la France. Pinar Selek eut la chance de poursuivre ses recherches dans un laboratoire de l'Université de Strasbourg où elle a soutenu sa thèse en mars 2014 sur les mouvements contestataires et leur répression en Turquie. En 2017, notre pays lui accorde la nationalité française.

Ensuite Université Côte d'Azur a soutenu Pinar Selek grâce au programme Pause en lien avec le collège de France et l'a nommée maîtresse de conférences au sein de l'Unité de Recherches Migrations et Société - URMIS (CNRS/IRD/ Université Côte d'Azur/Université Paris Cité) et de l'École Universitaire de Recherche « Sciences de la société et de l'environnement » dont l'objet est axé sur les grands défis socio-environnementaux .

Le travail de Pinar Selek, qui a simplement, en tant que sociologue, étudié les minorités contestataires kurdes et arméniennes appelle à faire respecter l'indépendance de la recherche, quel que soit le pays où elle s'exerce.

Condamnée à la prison à perpétuité

Après quatre acquittements, la sentence de la Cour suprême de Turquie, ultime instance décisionnaire, est tombée : prison à perpétuité avec enfermement immédiat assorti d'un mandat d'arrêt international, ce qui interdit de fait à notre collègue de quitter la France. Cette décision après trois reports d'audience sera peut-être confirmée par la Cour d'assise qui rendra son jugement public, le 28 juin 2024 à Istanbul.

Université Côte d'Azur, au nom de l'universalité du savoir et l'inconditionnalité de la liberté d'expression des chercheurs, s'est engagée depuis 5 ans auprès de Pinar Selek : elle lui a offert un lieu d'accueil professionnel, avec l'appui du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, en créant un poste d'enseignante-chercheuse associée pour une durée déterminée puis en se donnant les moyens de créer un poste pérenne en 2022.

Soutien sans faille de la communauté d'Université Côte d'Azur

Ce soutien sans faille est réaffirmé à l'heure où Pinar Selek est convoquée devant la cour d'assise. Elle nous rappelle que la liberté est un bien précieux, et qu'à travers Pinar Selek, ce sont les valeurs de notre Université que nous défendons. C'est la raison pour laquelle l'université, ses membres et partenaires apportent un soutien fort et entier à Pinar Selek et à son travail.

Université Côte d'Azur a présenté son portrait et son combat lors de l'exposition consacrée aux [Femmes qui font bouger les lignes](#), inaugurée le 8 mars dernier, journée internationale des droits des femmes en partenariat avec la Ville de Nice et d'Antibes Juans-les-Pins.

Université Côte d'Azur sera aux côtés de Pinar Selek en délégation qui se rendra à Istanbul le 28 Juin prochain pour que justice lui soit rendue.

Avec le soutien de :



Contact presse

Delphine SANFILIPPO – Attachée de presse – Direction Communication & Marque - Université Côte d'Azur - 07 86 84 98 13 - com.presse@univ-cotedazur.fr